

DÉLIBÉRATION N°DL20230116 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 01/09/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 31 présents, 6 absents représentés, 2 absentes non représentées, à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO (à compter de 18h48) ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VANELLE ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY (jusqu'à 19h) ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à compter de 19h52) ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT (jusqu'à 19h) ; M Pierre-Mary DESHAYES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX

M. Gilles GRECO a donné procuration à M. Axel DUGUA (jusqu'à 18h48)

M. Pierre DECLINE a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT

M. Philippe PARET a donné procuration à M. Jean-Luc BOUCHACOURT

Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h52)

ABSENTES NON REPRÉSENTÉES

Mme Isabelle SURPLY (à compter de 19h)

Mme Nathalie ROBERT (à compter de 19h)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

**ASSOCIATION "CERCLE AQUARIOPHILE DE SAINT-CHAMOND, L'AQUARAMIAUD" -
CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT DE LA SALLE PABLO NERUDA LES 18
ET 19 NOVEMBRE 2023**

Mme Andonella FLECHET expose ce qui suit :

L'association « Le Cercle Aquariophile de Saint-Chamond, L'AQUARAMIAUD » propose des activités de découverte du monde aquariophile dans ses locaux situés à l'Espace Neruda.

Le 19 novembre prochain, en complément de ses activités habituelles, l'association a pour projet l'organisation d'une bourse aquariophile.

Dans ce cadre, l'association sollicite la ville pour la mise à disposition à titre gracieux de la salle de restaurant Pablo Neruda les 18 et 19 novembre pour des raisons de proximité et ainsi faciliter la mise en eau des 50 bacs.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet, qui participe à l'attractivité de la commune et à la transmission des connaissances sur l'aquariophilie, et afin de ne pas impacter les efforts entrepris par l'association, il est proposé de conclure une convention de mise à disposition de la salle de restaurant Pablo Neruda avec cette association afin de l'exonérer des charges. Pour les dates du 18 et 19 novembre 2023, cela représente un avantage en nature de 444€.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** la conclusion de la convention entre la commune de Saint-Chamond et l'association « Le Cercle Aquariophile de Saint-Chamond, L'AQUARAMIAUD » relative à la mise à disposition, à titre gracieux, de la salle de restaurant Pablo Neruda du 18 novembre à partir de 9h00 au 20 novembre à 5h00.
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tout document s'y rapportant

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 13/09/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 18 septembre 2023